



Retour sur le CSE Mai 2023

- Chiffre d'affaires en ligne avec les objectifs.
- DSO en baisse suite aux actions menées en Avril.
- Effectifs de 2068 ↓
- Intercontrat : le nombre d'intercontrats est en hausse. C'est un sujet d'attention de la direction.
- Sous-Traitance : en baisse.
- Recrutement : Les objectifs initiaux étaient un peu trop ambitieux et ont été revus à la baisse. Difficultés à recruter notamment à cause des niveaux de salaires.
- Développement du « business » en local : des mesures seront mises en place pour le dynamiser .

Planning 3x8 Détection Cyber de Toulouse

Jusqu'à l'année dernière, il n'y avait pas d'accord 24x7. Un nouvel accord, sur le travail en équipe, a été signé. **S3i** a pris ses responsabilités en le signant permettant de pérenniser une mission chez un client, et offrant la possibilité de développer l'emploi et le gain de nouveaux contrats chez nos Clients (nous rappelons que ce travail d'équipe est **SUR VOLONTARIAT, donc NON CONTRAINT**).

L'ancien accord 24x6 prévoyait des astreintes, des risques de sous-traitance. Les personnes, qui étaient affectées sur ce contrat, s'étaient vu attribué certains avantages **dérogatoires et à la limite de la légalité**.

Il nous semble difficile de demander le respect des règles, et en même temps d'y déroger ...

Le nouvel accord 24x7 prévoit de nouvelles dispositions. Certains salariés ont estimé que ce nouvel accord leur faisait perdre du pouvoir d'achat.

La direction, sous l'impulsion de **S3i**, avait décidé d'engager des discussions pour malgré tout tenir compte des situations dérogatoires (pour les seuls salariés travaillant déjà auparavant sur ce contrat). **Des compensations ont été trouvées** comme l'ont par ailleurs reconnu les salariés travaillant sur le contrat dans leur lettre ouverte : « *Les efforts faits par la direction doivent être salués mais sont insuffisants* ».

La direction a indiqué au CSE : pas de renégociation des indemnités. Elle indique l'ouverture de discussions, lors de la réunion de la commission Travail en équipe qui aura lieu le 21 Juin 23, des modes de fonctionnement, du suivi de l'application de cet accord **OU SEULS LES SIGNATAIRES SERONT PRESENTS. RDV donc le 21/06/2023**

Demande d'ouverture de négociations pour le congé menstruel

Vos élus **S3i** ont formulé la demande d'ouverture de négociations d'un congé menstruel. La direction a répondu, que, à date, il n'était pas prévu de le faire.

Un élu **S3i** a insisté auprès de la direction pour savoir si la position de la direction était clairement contre ou si il y avait possibilité dans les semaines/mois à venir, d'une négociation. La direction a indiqué ne pas être fermée à la discussion mais que pour l'instant, les négociations n'étaient pas prévues.

Accord sur la participation : S3i ... aussi

Vos élus **S3i** ont été à nouveau convoqués pour ouvrir des négociations dans le cadre d'un accord sur la participation. Lors des négociations, nous avons demandé que cet accord soit applicable dès le 1^{er} Janvier 2022 afin que vous puissiez percevoir cette participation **DE FAÇON EGALITAIRE**.

Nous avons signé cette nouvelle proposition non pas pour des avancées majeures et nous regrettons que nos revendications n'aient pas été retenues :

- Mise en place de tranches permettant aux plus bas salaires de toucher plus. Ce qui nous paraissait être une mesure de justice sociale.
- Mise en place d'un système de sur-participation.

Nous avons signé cet accord car vous nous l'avez demandé. Vous aurez donc droit (si vous étiez présents continuellement dans l'entreprise) 402,24€ net aux environs du 15 Juin 2023.

Prime vacances : la continuité

Lors du CSE, une organisation syndicale a demandé le montant de la prime vacances. Cette organisation syndicale, pro-direction, devrait savoir, comme toutes les années, que le montant ne peut être dévoilé qu'à partir du mois de Juin 202x. Sûrement pour se gausser auprès des salariés mais nous chez **S3i**, nous savons bien que le montant de cette prime est relativement constant d'années en années. Nous ne sommes pas Mme IRMA mais nous pensons qu'elle sera comprise entre 450 et 480€ brut et très probablement comme toutes les années, versée au mois de Juillet. C'est ce que la Direction des Ressources Humaines a sous-entendu lors du dernier CSE.

Différents votes du CSE

Déménagement RENNES :

La CSSCT a fait son retour au CSE concernant le projet de déménagement. Le CSE a voté **Favorable** au projet de déménagement des sites de Rennes.

Planning en équipe sur Roanne:

Planning St Gobain : Vote **favorable** du CSE.

Planning BNPP PFAI : Vote **favorable** du CSE.

Autres sujets abordés lors du CSE

Mission Handicap

Nous vous laisserons le soin de relire le PV de restitution car il nous faudrait plusieurs pages pour le commenter. Mais ce que nous pouvons dire c'est que les faits dépassent l'accord handicap.

Dispositif Partage de la Valeur

La direction reste campée sur ses positions : Rien, Nada, ...

ASC (Activités Sociales et Culturelles)

Une personne de la sté GLADY est venue nous présenter sa solution pour le paiement des chèques cadeaux Noël, La solution a l'air intéressante. Un vote sera organisée au CSE de Juin.

Sortie Karting sur Sophia

Le CSE a voté à l'unanimité l'aide financière apportée aux salariés du site.

Pour retrouver des informations complémentaires, connectez-vous sur notre site Internet : <http://www.S3i-france.com>

Abonnez vous à notre Newsletter : <http://www.S3i-france.com/nous-contacter>
Pour nous contacter : contact@S3i-france.com

Comme disait le Philosophe Thierry Confucius : Les élections approchant : « si vous ne voulez pas que votre avenir reste en rade ©, votez S3i »